Fausses Dents

Maintenues Fermement
En Place Toute La Journée

Snug maintient les fausses dents toute la journée si fermement en place qu'elles ne peuvent bouger, tomber, irriter, cliqueter ou jouer dans la bouche. Le plus petit grain ou parcelle d'aliment ne peut se glisser sous l'appareil. Vous pouvez manger et parler tout aussi bien qu'avec vos dents naturelles. Snug met fin à tous les ennuis causés par les dentiers. Procurez-vous Snug chez votre pharmacien. Le coût est insignifiant.

LA RÉUNION DES A. C. A DOUAI

(SUITE DE LA CINQUIEME PAGE)

L'appel aux jeunes

Il appartenait au Secrétaire général des Jeunes de la Fédération du Nord de l'U.F., M. Stragier (de Tourcoing) de venir faire à Douai un appel en faveur du rassemblement des jeunes. Il le fit avec enthousiasme et il recueillit des applaudissements unanimes.

Il montra le sens et l'orientation du mouvement des Jeunesses de l'U. F., qui compte dès à présent plus de 100.000 adhérents, lesquels poursuivent un idéal de paix et de fraternité. Il indiqua les méthodes employées par les sections de jeunes pour développer leur recrutement, et il demanda à ceux du Douaisis de venir en bloc grossir les rangs du groupe des jeunes du Nord.

L'action sociale de l'U. F. :

Guerre à la vie chère

M. Balavoine rappelle que, pour l'U. F., l'une des causes des conflits sociaux provient de la misère subie par certaines classes sociales ; que la vie chère engendre cette misère.

« On ne doit pas perdre de vue dit-il que le relèvement des salaires des mois derniers ne doit pas avoir comme contrepartie immédiate une augmentation proportionnelle égale du prix des denrées de première nécessité. Or il est certain que la hausse des salaires a été contrebalancée par une hausse de ces denrées.

» De tous temps, on a essayé d'enrayer les hausses dues à la spéculation. Le code pénal, par ses art. 419 et 420, mettait tant de conditions pour son application, que souvent la spéculation échappait à la répression. Pendant la guerre, on fit la loi de 1916 qui fut, elle aussi, impuissante et qu'on abrogea. Nouvelle loi en 1926, qui, pour être appliquée, nécessitait, d'après la jurisprudence, une « action sur le marché » dans le but « de troubler les cours ». Le seul fait de vendre à un prix excessif n'était donc pas suffisant pour caractériser le délit.

» Il fallut faire une nouvelle loi, le 19 août 1936, qui instituait un Comité national et des Comités départementaux pour fixer les prix en tenant compte des frais généraux et du bénéfice légitime des grossistes, demi-grossistes, détaillants. On voit les difficultés auxquelles ces Comités se heurtaient.

» La loi du 1er juillet 1937 prit un autre point de départ : elle stabilisa les prix au 28 juin 1937, en laissant au Comité de surveillance des prix la possibilité de tenir compte des charges imposées par les pouvoirs publics ou admises comme légitimes. Puis vinrent les décrets des 25 août, 5 et 14 novembre 1937. Ces dispositions, pas plus que les précédentes, n'eurent raison de la hausse constante du coût de la vie. Aujourd'hui les poursuites devant les tribunaux contre spéculateurs sont excessivement rares.

» En un mot, voici où nous en sommes : 1° Le producteur est mis hors de cause par la législation elle-même ; 2° Le grossiste incorpore la totalité de ses charges dans son prix de vente au demi-grossiste qui en fait autant, au passage, lors de la vente au détaillant. Celui-ci pratique de même vis-à-vis du consommateur.

» Il faut donc chercher un autre système à appliquer, tout au moins pendant la période sans doute transitoire où nous sommes, période de déséquilibre, de crise, de conflits sociaux. Ce système sera sans doute empirique et n'échappera pas à tout arbitraire. Il aura du moins le mérite de permettre de franchir cette étape douloureuse, en répartissant sur tous le sacrifice imposé à présent à certains.

» Car c'est bien sur l'idée de sacrifice et non de bénéfice même normal que doit se fonder la législation répressive de la hausse.

» Partant de cette base, nous répétons qu'il convient donc de répartir la hausse des prix résultant des charges nouvelles, depuis le producteur jusqu'au consommateur, à titre de sacrifice à subir par chaque catégorie de la filière. Par qui et comment se fera cette répartition ? Nul ne paraît plus qualifié pour l'établir et la reviser périodiquement que le Conseil Supérieur Economique. Sur les chiffres proposés par lui, la législation nouvelle pourrait s'inspirer des dispositions suivantes :

» 1° Le prix des denrées de 1re nécessité sera arrêté, soit d'après les prix de 1914 majorés suivant coefficient en rapport avec le coût de la vie en juin 1936, c'est-à-dire antérieurement aux lois sociales, soit d'après les prix au 1er janvier 1938.

» 2° Le pourcentage de hausse constatée depuis juin 1936 (dans le 1er cas) ou même depuis le 1er janvier 1938 (dans le 2e cas) et résultant tant des augmentations de salaires et charges sociales que des majorations éventuelles des produits importés, sera déterminé. Ce pourcentage de hausse sera réparti à la charge respective du producteur, du grossiste, du demi-grossiste, du détaillant suivant une proportion à déterminer.

» 3° Chaque catégorie, producteur et intermédiaires, ne sera autorisée à majorer les prix évalués à la valeur juin 1936 (ou, si l'on veut, à la valeur janvier 1938) que de la proportion du pourcentage de hausse fixée pour cette catégorie. En sorte que, si la hausse des charges est, supposons-le, de 20 %, chaque catégorie devra garder à sa charge personnelle une part de cette hausse, 5 ou 10 % par exemple, et ne pourra incorporer à son prix de vente que la différence entre le pourcentage représentant sa part de sacrifice et la hausse totale.

» 4° Toute majoration de prix dépassant ledit pourcentage sera interdite et constituera à l'encontre de celui qui l'aura pratiquée une présomption de faute, passible des sanctions à prévoir par la loi.

» Il est possible que cette évaluation soit délicate à faire, que le vieux libéralisme économique s'insurge contre une intervention en une matière qui prétendait ne relever d'autre loi que celle de l'offre et de la demande. Tout cela est vrai. Mais il est vrai aussi que cette répression en comprimant les prix des denrées de première nécessité, les mettrait à la portée de tous les consommateurs. Si cependant certains salaires restaient inférieurs à ces prix, une adaptation pourrait être faite, mais qui ne porterait que sur le salaire inférieur au salaire minimum correspondant à ces prix. La course des salaires et des prix, si elle n'était complètement arrêtée, se trouverait singulièrement ralentie.

» Ainsi disparaîtrait une des causes les plus redoutables des troubles sociaux dont nous souffrons tous. Ainsi s'affirmerait, par la franche acceptation de sacrifices répartis sur tous, un esprit de solidarité et d'union qu'il n'est pas vain, au milieu des difficultés présentes, de ranimer chez nous ».

Cette conférence, venant après celles d'Hautmont et de Lille, où furent traitées d'autres causes de misère, le chômage et le taudis, marquait parfaitement le sens de l'action sociale de l'U.F. : sauvegarder les intérêts les plus humbles, des plus menacés de la vie. Elle fut vigoureusement applaudie par toute l'assistance

LES COURSES HIPPIQUES

HIER, AU CROISÉ-LAROCHE...

Malgré le vent froid qui sévissait sous un ciel gris, que le soleil réussissait néanmoins à percer dans l'après-midi, cette 10e réunion de la saison au Croisé, avait attiré dans les vastes enceintes de l'Hippodrome des Flandres, une belle assistance de fidèles habitués.

La partie sportive, sans comporter de pièce d'envergure, se révéla pourtant intéressante de bout en bout en offrant des champs pas trop décapités par les inévitables *forfaits* de la dernière heure.

Retenons de cette journée les faciles victoires de nos favoris : Zéro, Magenta III et New Star, succès qui ne devraient pas être sans lendemains, et la cote mirifique de 649 fr. par unité de 10 francs payée au pari jumelé de la 5e course, enlevée par Karzée devant Manodia.

Résultats et Rapports officiels :

1re Course — PRIX FRANCE-AMÉRIQUE steeple-chase, 3.500 m., 7.500 fr.
— PARI JUMELÉ —

1. Dark Mystery (A. Lemée), 65 kil. à C. Carpentier ; 2. Chasseur (A.-P. Robin), 63 kil., à P. Pantall.

Non placés : Hong Voi (3e), Astucieuse; Connétable (tombé). — 5 partants.

Distances : 3 long. ; loins. — Durée de la course : 4' 26.

Mutuel. — Pesage : G. 15.00 ; pl., 8.50; 11.00. — Pelouse : G. 13.50; pl., 6.50, 8.50.

Pari jumelé : 81.00 par unité de 10 fr.

Au départ le favori Connétable faisait un écart et désarçonnait son cavalier, incident regrettable dont profitait Chasseur pour se détacher bien vite : à mi-parcours, Dark Mystery le rejoignait et les derniers obstacles étaient franchis presque de front ; sur le plat, après une courte lutte, Dark Mystery se montrait le meilleur et gagnait confortablement.

2e Course — PRIX DE DUNKERQUE *trot monté, 2.200 mètres, 4.000 francs*
— PARI JUMELÉ —

1. Kuinconcette (G. Vandenbulcke), 2.250 m., à V. Dujardin ; 2. Minuit (prop.) 2.250 m., à M. Dewulf.

Non placés : Micheline II (3e), Lune de Miel II, La Crise P, Malice II. — 6 partants.

Temps : 3' 25 2/5 ; 3' 26 ; 3' 31 — Réduction au kilomètre : 1' 31 1/10.

Mutuel — Pesage : G. 10.50 ; pl., 7.50 ; 11.00. — Pelouse : G. 10.00; pl., 8.00; 13.50

Pari jumelé : 48.00 par unité de 10 fr.

Au passage des tribunes Micheline II menait devant Minuit et Kuinconcette ; en face, Minuit avait la tête talonné par Kuinconcette, qui prenait l'avantage à mi-ligne droite pour l'emporter assez facilement.

3e Course. — PRIX BOTREAU-BONNETERRE, plat, gentlemen-riders 2.000 mètres, 7.500 francs

6. Zéro (M. R. Lesaffre), 67 kil., à J. Cunnington ; 2. Eventide (M. Motte fils), 72 kil., à P. Motte ; 3. Amici (M. de la Forest), 73 kil., à L. Orens.

Non placés : Ocana (4e), Miss Winny, Ginolette, Maraud, Ilbaya. — 8 partants

Distances : 1 long ½ ; tête ; encolure. — Durée de la course : 2' 15

Mutuel. — Pesage : G. 8.00 ; pl., 6.00 ; 12.50 ; 7.50. — Pelouse : G. 9.00 ; pl., 6.00 ; 13.00 ; 7.50.

Eventide s'est élancée au signal et a mené jusqu'à l'entrée de la ligne d'arrivée où Zéro, en 5e position au passage des tribunes et qui avait remonté Amici, Ocana et Miss Winny avant les derniers tournants, venait à sa hauteur pour se détacher aussitôt et rallier le poteau dans de belles foulées.

4e Course — PRIX DU CALVADOS trot attelé, 2.500 mètres 4.000 francs

1. Magenta III (G. Bottoni), 2.500 m., à R. Roger ; 2. Ioulette (propr.), 2.525 m. à C. Vanhoutteghem ; 3. Impétueux IV (J. Messean), 2.550 m., à A. Merveille.

Non placés : Léopard Noir (4e), Itou II, Louvières II, Iris de Bony, Jorne — 8 partants.

Temps : 3' 41 2/5 ; 3' 45 ; 3' 49 4/5. — Réduction au kilomètre : 1' 28 4/10.

Mutuel. — Pesage : G. 9.00 : pl., 6.00 ; 10.00 ; 6.50. — Pelouse : G. 9.00 ; pl., 6.50 ; 9.50 ; 7.00.

Promenade de santé pour Magenta III, en tête au signal et malgré une faute vite remise il n'était jamais approché ; derrière les places étaient disputées entre Louvières II un moment en 2e position, Ioulette et Impétueux IV ; à retenir la bonne fin de course de Léopard Noir.

5e Course — PRIX DE L'ALLIER plat, 1.800 mètres, 7.500 francs
— PARI JUMELÉ —

1. Karzée (P.N. Delahoutre), 54 kil. ½, à J. Derinck ; 2. Manodia (Richard), 54 kil. ½ à Math. Pantall.

Non placés : La Ferté Vidame (3e), Galeuse Lily, Radico, Protase, Ilmora — 7 partants.

Distances : 2 long. ; encolure. — Durée de la course : 1' 59.

Mutuel. — Pesage : G. 30.50 ; pl., 12.50; 27.00. — Pelouse: G. 40.00; pl., 14.00; 14.50.

Pari jumelé : 649.00 par unité de 10 fr.

Radico et Protase, les plus vites au signal, ont mené de front jusqu'à l'entrée des derniers tournants où Karzée les remontait facilement et n'était plus inquiétée.

6e Course — PRIX DE MENIN intern., attelé, 2.600 m., 4.000 fr.

1. New Star (P. Matton), 2.650 m., à M. Debock ; 2. Mary Williams (propr.), 2.600 m., à A. Martens ; 3. Kraber (prop.) 2.675 m., à M. Dewulf.

Non placés : Nadia D (4e), Fil de Jute, Mignonne R., Impérator K, Lutteur IV, Harry P — 9 partants.

Temps : 3' 46 ; 3' 48 4/5 ; 3' 50 1/5 — Réduction au kilomètr : 1' 25 3/10.

Mutuel. — Pesage : G. 10.50 ; pl., 7.00 ; 12.00 ; 9.00. — Pelouse : G. 13.50 ; pl., 7.00 ; 11.50 ; 7.50.

Au passage des tribunes, nous notons Nadia D devant Mary Williams, Mignonne R, New Star, Lutteur IV et Kraber ; avant les derniers tournants New Star avait la tête et n'avait plus à lutter ; à retenir le bon rush de Kraber qui faisait hier sa rentrée au Croisé.

...A AMIENS...

PREMIÈRE COURSE. — Prix d'Aubervilie, trot monté ou attelé, 2.200 mètres, 3.500 francs. — 1. Nègre Blanc W, au Haras de Terramesnil ; 2. Ninon II, à V. Lourdel.

Non placés : Nina de Saint-Valery, Nandi, Nick II, Nick Picard. — 7 partants.

Mutuel. — G. 12.50 ; pl., 8.00 ; 9.00.

DEUXIÈME COURSE. — Prix spécial de la Société d'Encouragement, trot monté 2.400 m., 3.000 fr. — 1. La Dives, à P. Godet ; 2. Kandala W, à M. Clincke ; 3. Karnette à J. Défontaine.

Non placés : Locquignol, J. Marie Jeanne, Lili F, Impéria B ; Jessamine L (arrêtée). — 8 partants.

Mutuel. — G. 14.00; pl., 8.00; 14.50; 15.50

TROISIÈME COURSE. — 1er Prix de la Société d'Encouragement, trot monté, 2.800 m., 10.000 fr. — 1. Irisée II, à F. Depaepe ; 2. Jongleuse V, à P. Godet ; 3 Jeantes, à A. Bosseaux.

Non placés : Mareangle, Miss des Landes, Lauta, La Capelle, Karnette, Jury, Mary Lou, Jeannot, Lunette, L'Amourette, Jarriveral. — 14 partants.

Mutuel : G. 46.50; pl. 16.50; 13.50; 23.50

QUATRIÈME COURSE. — Prix du Commerce et de l'Industrie, international, trot attelé, 2.500 m., 15.000 fr. — 1 Oh ! Joy, à Ad. Van Daele ; 2. L'Orphelin, à Grégoire Narguet ; 3. Gazul, à J. Vandenberghe.

Non placés : L'Inflation, Janville D, Kintrabell, Kita VI, Ktéma III, Horgaline II ex-Ergoline, Henri, Ganelon, Orateur, Clinton, Jarnac, Long Arm, Calumet Candler, Prince Dean. — 17 partants.

Mutuel : G. 32.00; pl. 11.00; 8.50; 23.00

CINQUIÈME COURSE. — Prix de la Prairie, trot monté, 2.800 m., 5.000 fr. — 1. Kaoline, à Ch. Hachin ; 2. Missouri II, à R. Mahieu ; 3. Miss des Landes, à P. Notteboom.

Non placés : Ma Mie, Ma Chèvre, Monaco II, Ma Voisine, La Capelle, Lilabé, Kasserole Chérie, Lancelot W, Mirage W, Merle M, Malestrée, Laeso, La Ténébreuse, Kandala W. — 17 partants.

Mutuel : G. 45.00; pl. 16.00; 11.50; 26.00.

SIXIÈME COURSE. — Prix de Vincennes trot attelé, 2.200 m., 5.000 fr. — Ecurie F de Wazières gagnante : 1. Neuf contre Un ; 2. Ninon II à V. Lourdel ; 3. Nappe de feu (de l'écurie gagnante).

Non placés : Nègre Blanc W, Napoli, Nocturn II, Nina Rosa C, Négative. — 8 partants.

Mutuel. — Ecurie gagnante 21.00 ; pl., 12.50 ; 9.50 ; 16.50.

...ET A LONGCHAMP

PREMIÈRE COURSE. — 1. Sneripa (R. Poincelet) ; 2. Ogre (F. Rochetti) ; 3. Huntress (G. Duforez). — G. 24.50 ; pl., 9.50 ; 25.50 ; 9.00. — 9 partants — Pas couru : Cœur de Laitue.

DEUXIÈME COURSE. — 1. Mon Ami (R. Brethès) ; 2. Mouktar Pacha (W. Johnstone). — G. 23.00 ; pl., 10.00 ; 11.00. — 6 partants. — Pas couru : Browning.

TROISIÈME COURSE. — Ecurie Ed. de Rothschild gagnante : 1. Royal Gift (C. Bouillon) ; 2. Castel Fusano (G. Bridgland). — Ecurie gag. 30.50 ; pl. 17.50 ; 24.00. — 7 engagés, tous partants.

DIMANCHE 15 MAI A 2 HEURES

COURSES de LILLE

QUATRIÈME COURSE. — 1. Dadji (C. Elliott) ; 2. Vatellor (C.-H. Semblat) — G 40.50 ; pl., 15.50 ; 8.50. — 7 partants. — Pas couru : Tout Souléou.

CINQUIÈME COURSE. — 1. Foxlight (C.-H Semblat) ; 2. Terek (A. Dupuit). — G. 19.00 ; pl., 14.00 ; 13.50. — 6 partants. — Pas couru : Saltabadil, Foi de Roi, Housard, Pocket Apollo.

SIXIÈME COURSE. — 1. Vatrosa (A. Tucker) ; 2. Atlas II (G. Duforez) ; 3. Platinum Blonde (R. Bertiglia). — G 72.50 ; pl., 21.00 ; 19.50 ; 17.50. — 13 partants. — Pas couru : Ange Gardien, Colubra, Scottish, Fond d'Or, Vanau, Beau Ténébreux, Golden Fern.

LUTTE

LE TOURNOI D'HELLEMMES

Une belle réunion, organisée par le Comité du Nord de lutte amateur, a eu lieu, hier, salle Vauban, 110, rue Roger-Salengro, à Hellemmes. En voici les résultats :

Catégorie 66 kg., combats en lutte libre. — Steeland (Lille), vainqueur de Beau (Haubourdin), en 6' 50", et de Hirch (Hellemmes), en 9' 45" ; Beau (Haubourdin), vainqueur de Hirch (Hellemmes), en 8' 40"

Catégorie 79 kg., combat en gréco. — Verdière (Hellemmes), deux fois vainqueur de Blicq (Lille), en 5' 2" et 2' 10".

Catégorie 72 kg. — Gréco : Deloor (Hellemmes) vainqueur de Sautereau (Roubaix), en 4' 50" — **Libre** : Sautereau (Roubaix) vainqueur de Deloor (Hellemmes) en 9' 30' — **Libre** : Deloor (Hellemmes) vainqueur de Sautereau (Roubaix), en 5' 20".

Aujourd'hui, prenez l'écoute à....

14 h. 00 : Lille : Concert d'orgue.
14 h. 05 : Radio Paris : Célérité, discrétion (Ch. Doman).
20 h. 30 : Radio Paris : La Flûte enchantée (Mozart).
20 h. 30 : Lille : Concert du Conservatoire de Douai.
20 h. 45 : Luxembourg : Music-Hall.
21 h. 10 : Poste Parisien : Le Tribunal d'Impéritie.
22 h. 10 : Paris P.T.T. : Veillée du mai.

Demain mardi, prenez l'écoute à....

14 h. 05 : Luxembourg : œuvr. de Tchaïkovsky et Rimaky-Korsakow.
15 h. 45 : Lille : musique de chambre.
18 h. 05 : Bruxelles Franç. : Le bateau ivre, poème.
20 h. 00 : Bruxelles Franç. : Le Farfadet
20 h. 15 : Lille : Barnum, film radioph
20 h. 30 : Paris P.T.T. : « Mignon ».
21 h. 00 : Radio Norm. : Frères Ledoucet
21 h. 00 : Poste Parisien : La Fille de Mme Angot.

RADIO P.T.T.-NORD A LILLE (247 m. 3). — **Lundi 9 mai 1938.** — 6 h. 30 : Variétés. — 6 h. 50 : Inf. — 7 h. : Variétés. — 7 h. 30 : Inf. — 7 h. 50 : Variétés. — 8 h. 15 : Inf. — 11 h. 45 : Disques ; Chansons. — 12 h. : Depuis Radio-Paris : La propriété immobilière et les grands travaux publics (2e causerie) le remembrement par Marcel Waline, professeur à la Faculté de Droit de Poitiers. — 12 h. 15: Concert donné par l'orchestre de la Station. Programme : Ouverture de « La fille du tambour-major » ; Soirs d'été, valse ; Ballet d'Isoline ; La rivière Swanee ; Impressions exotiques ; Targu Jiu, czardas ; Circenses; Fantaisie sur « Lohengrin ». — 13 h. 15 : Depuis Paris-P.T.T. : Inf. — 13 h. 30 : Disques : Concert varié. Cours de la Bourse de Lille. — 14 h. : Récital d'orgue donné par M. Peers depuis l'Eglise Notre-Dame de Roubaix. Programme : Marche ; Berceuse de Jocelyn; Variations sur le cantique « C'est le mois de Marie »: Scherzo ; Ave Maria ; Allegretto ; Marche. — 14 h. 45 : Depuis la Tour Eiffel : Radio éducative. — 15 h. 15 : Depuis Bordeaux-Lafayette : Concert. — 15 h. 45 : Relais de Toulouse-Pyrénées. — 17 h. : La voix de notre Université « Le contrat de travail des Indigènes à la prochaine conférence internationale de travail » par M. Danel, professeur aux Facultés Catholiques. — 17 h. 30 : Disques. — 18 h. 15 : Quart d'heure avec le trio vocal Reine, Yvette et Jacques. — 18 h. 30 : Depuis la Tour Eiffel : *Causerie agricole* : « A la Commission agricole du Bureau international du Travail » par M. Dusseaulx, ingénieur agricole ; « Chronique sociale hebdomadaire » par M. Pierre Laroque. — 19 h. : Disques: Mélodies de Massenet. — 19 h. 10 : Causerie pour nos auditeurs anglais. — 19 h 25 : Disq. — 19 h. 30 : Depuis Paris : Radio journal. — 20 h. : Emission estudiantine par les étudiants de l'Etat. — 20 h. 30 : Diffusion depuis le Conservatoire de Douai du concert donné par la Société des Concerts Symphoniques du Conservatoire de Douai avec le concours de M. Raymond Belinkoff, altiste, soliste des Concerts Pasdeloup, sous la direction de M. Victor Gallois, 1er Grand Prix de Rome, directeur du Conservatoire de Musique de Douai. Programme : Deuxième symphonie en la mineur : Allegro marcato, Adagio, Scherzo presto, Prestissimo ; a) Grave ; b) Concerto, M. Belinkoff ; Allegro symphonique ; Reflets d'Allemagne : a) Nuremberg ; b) Dresde ; c) Werder ; a) Après un rêve ; b) Danse des sylphes ; c) Pièce en forme de habanera ; d) Deux chants d'Espagne (Asturienne-Granada), M. Belinkoff ; Ouverture du Carnaval romain, Berlioz. — 22 h. 30 : Depuis Paris-P.T.T. : Informations.

RADIO PARIS (1.648 m. 2). — 6 h. 30 : disq. — 6 h. 40 : inf. — 6 h. 50 : gymnastique. — 7 h. 15 : inf. — 7 h. 50 : gymnastique. — 10 h. 45 : Contes. — 11 h. : disq. — 11 h. 15 : concert. — 12 h. : Emiss. économique : La propriété immobilière et les grands travaux publics. — 12 h. 15 : disq. — 12 h. 30 : Pot pourri de valses. — 13 h. : inform. — 13 h. 30 : mélodies. — 14 h. 5 : Célérité, discrétion pièce en 1 acte. — 14 h. 45 : piano. — 15 h. : mélodies. — 15 h. 15 : Causerie. — 16 h. : piano. — 16 h. 30 : rétrospective de la semaine. — 17 h. : conc. — 18 h. : Radio éducative. — 18 h. 30 : résultats des Courses. — 19 h. : Radio éducative. — 19 h. 30 : Les livres. — 19 h. 45 : Chron. — 19 h. 50 : Causerie scientifique. — 20 h. : inf. — 20 h. 15 : mélodies. — 20 h. 30 : conc. — 22 h. 30 : Chron. — 22 h. 35 : disq. — 22 h. 45 : inf.

PARIS P.T.T. (431 m. 7). — 6 h. 30 : inf. — 6 h. 40 : disq. — 7 h. : inf. — 7 h. 20 : disq. — 8 h. 30 : Droit administratif. — 11 h. 45 : concert. — 12 h. 45 : inf. — 13 h. 45 : Tourisme. — 14 h. : Caus. : les récents perfectionnements des locomotives. — 14 h. 20 : récits historiques. — 15 h. 55 : disq. —16 h. : conc. d'orgue. — 16 h. 45 : mélodies. — 17 h. 15 : disq. — 17 h. 37 : Le lundi du Jardinier. — 17 h. 45 : Les conseils du vieux bricoleur. — 17 h. 50 : Les Beaux Arts, caus. — 18 h. : La méthode dans l'Industrie. — 18 h. 15 : L'importance de l'hygiène dentaire dans l'hygiène générale. — 18 h. 30 : Nos compositeurs. — 19 h. : inf. — 20 h. : chansons. — 20 h. 30 : concert. — 22 h. 10 : « La Veillée du mai » fant. — 22 h. 30 : inf. — 22 h. 45 : En espéranto : « Jeanne d'Arc ».

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h. 10 : disq. — 7 h. 30 : Presse. — 9 h. : disq. — 11 h. 15 : Ondes Martenot. — 11 h. 30 : Le Courrier du Cœur. — 11 h. 45 : A.A.P.P. — 12 h. 30 : inform. — 12 h. 45 : Les pianistes Wilson et Monk. — 13 h. : Course au Trésor. — 18 h 10 : disq. — 18 h. 30 : quelques vers de..... Duhamel. — 18 h. 50 : Gopak ; Le Prince Igor ; Danse des Jeunes Filles. — 19 h. : Actualités. — 19 h. 16 : Caus. par Truffaut : Une plaie des jardins : les pucerons. — 19 h. 23 : Je n'ai qu'une chanson ; Je ne t'aime plus ; Impressions de Hongrie. — 20 h. : La journée. — 20 h. 25 : Le Carnaval des Animaux. — 20 h. 50 : La Bonne Histoire. — 21 h. 10 : Le Tribunal d'Impéritie, av. Max Régnier et Cie. — 22 h. : inf. — 22 h. 7 : disq. — 22 h. 30 : retransm. du Bœuf sur le Toit. — 23 h. : informations.

RADIO NORMANDIE (212 m. 6). — 6 h. 45 : mus. militaire. — 7 h. 30 : inf. — 7 h. 45 : gymnastique. — 8 h. : disques. — 10 h. : Succès du jour. — 11 h. : danse. — 11 h. 30 : Le Roi Lehar (Berlioz) ; L'Echelle de soie (Rossini) ; Marche tyrolienne. — 12 h. : Concert des Auditeurs. — 12 h. 30 : inf. — 14 h. : Variétés. — 15 h. : opérettes. — 16 h. 45 : Variétés. — 19 h. : chansonnettes. — 19 h. 30 : inf. — 20 h. : Crochet radiophonique. — 21 h. : Concert des Auditeurs. — 23 h. : Café-concert. — 0 h. 30 : danse.

RADIO STRASBOURG (349 m. 2). — 6 h. 30 : inf. — 6 h. 45 : gymnastique. — 7 h. : inf. — 8 h. 30 : Droit administratif. — 9 h. 45 : Caus. : Les Associations agricoles de la Meuse. — 10 h. : Chron. littéraire. — 10 h. 15 : Radio éducative. — 11 h. 2 : conc. symphonique. — 14 h. : cours. — 17 h. : Les coutumes de mai. — 17 h. 15 : orchestre. — 18 h. : Emission économique. — 19 h. : inf. — 20 h. 30 : Comédie Française : « Asmodée », pièce en 5 actes. — 22 h. 30 : informations.

RADIO TOULOUSE (328 m. 6). — 12 h. : danse. — 12 h. 30 : inf. — 12 h. 45 : Fantaisie. — 12 h. 50 : Auditeurs. — 13 h. 15 : orch. musette. — 13 h. 30 : chants. x 13 h. 55 : inf. — 18 h. 10 : danse. — 18 h 15 : chants. — 18 h. 40 : La Flûte enchantée ; Le Trouvère, fant. ; Le Prophète, marche. — 18 h. 55 : inf. — 19 h. 15 : chants régionaux. — 19 h. 40 : conc. varié. — 20 h. : Crochet radiophonique. — 20 h. 30 : M. et Mme Frisepoulet. — 20 h. 45 : Ceux de la Légion, sélection. — 21 h. 15 : Accordéon. — 22 h. : inf. — 22 h. 15 : quart d'heure gai. — 22 h. 45 : Cabaret argentin. — 23 h. : orch. — 23 h 15 : Caveau. — 23 h. 35 : marches militaires.

BRUXELLES (483 m. 9). — 7 h. 40 : gymnastique. — 8 h. : disq — 8 h. 25 : Journal. — 8 h. 40 : disq. — 12 h. : mus. légère. — 12 h. 30 : Mus. tchécoslovaque. — 13 h. : Journal. — 13 h. 10 : Mus. belge. — 13 h. 30 : mus. légère. — 14 h. : La Vie artistique. — 16 h. 55 : inf. — 17 h. : jazz. — 17 h. 30 : Légendes de Sambre et Meuse. — 17 h. 40 : jazz. — 18 h. : Causerie. — 18 h. 15 : violon. — 18 h. 30 : Pêcheurs d'Islande. — 18 h. 45 : chant. — 19 h. : Chronique. — 19 h. 15 : disq. — 19 h. 30 : Journal. — 20 h. : mus. variée. — 20 h. 30 : Hommage à Eugène Ysaye. — 22 h. : Journal. — 22 h. 10 : Paillasse, prologue. — 22 h. 15 : « L'Ami des livres vous parle ». — 22 h. 30 : jazz.

RADIO LUXEMBOURG (1.293 m.). — 7 h. : inf. — 7 h. 10 : Enchanteur et les chanteuses. — 7 h. 25 : orchestre. — 8 h. : conc. anglais. — 10 h. 30 : disques demandés. — 11 h. 15 : 1/2 heure au XVIIe Siècle. — 11 h. 45 : Traversée du Sahara par deux femmes, interv. — 12 h. : orch. — 13 h. : disq. — 14 h. 5 : piano. — 15 h. 30 : conc. anglais. — 17 h. 30 : Passe-temps des Dames. — 18 h. 30 : conc. anglais. — 19 h. 15 : inf. — 20 h. : Crochet radiophonique. — 20 h. 30 : mus. militaire. — 20 h. 45 : Music-hall. — 22 h. : inf. — 22 h. 5 : La Chasse au Bonheur. — 22 h. 20 : mus. anglaise. — 23 h. : danse.

EMISSIONS ESPERANTISTES. — De 18 h. 20 à 18 h. 30: Radio Suisse-Romande (443 m.) : Cours.

De 18 h. 45 à 19 h. : Montpellier (224 m.) : Chronique.

De 20 h. à 21 h. : JV2 RL Caracas (51 m. 72) : Causerie.

De 21 h. 30 à 22 h. : Pré 2 Vira Cruz (1.430 m.) : Cours et informations.

De 22 h. 10 à 22 h. 25 : Rome II (245 m.) et 2 Ro (31 m. 13) : Radio journal.

De 22 h. 45 à 23 h. 30 : Paris-P.T.T. (321 m.) : « Jeanne d'Arc ».

L'assemblée générale de l'Association de Radiophonie du Nord

Elle a eu lieu, hier, à Lille

L'Assemblée générale de l'Association de Radiophonie du Nord « Ex-Association gérante de Radio P.T.T.-Nord » s'est tenue à Lille hier sous la présidence de M. G. Thibaut, président.

Parmi l'assistance, nous avons pu remarquer MM. David, Bauin, Loutte, Rogé, Rougeron, Royer, Administrateurs et membres du Conseil de Gérance de Radio P.T.T.-Nord, MM. Dubois, vice-président ; Armand et Pipart, trésoriers ; Bigo, Flayelle, Lebrun, Nobecourt, Ozanne, Scouvemont, administrateurs.

M. Rougeron présente le bilan de l'activité de l'A.R.N. depuis la dernière assemblée générale.

M. Bauin expose ensuite le rôle des représentants de l'A.R.N. au Conseil de Gérance. Il termine en remerciant toute la presse de notre région radiophonique pour l'appui qu'elle apporte aux justes revendications des auditeurs.

M. Armand, trésorier, présente le compte rendu financier qui fait ressortir une situation parfaitement équilibrée.

M. Thibaut donne le compte rendu des négociations qu'il a menées avec l'Administration des P.T.T. en vue d'une liquidation amiable des biens indivis de l'A.R.N. et de l'Administration.

Les adhérents ont été unanimes à approuver sa ferme attitude.

M. Thibaut, après un brillant exposé de la situation actuelle de la Radio d'Etat, a mis aux voix la série de vœux ci-dessous qui ont été adoptés par acclamations à l'unanimité :

1) Que la plus large indépendance soit laissée aux organismes de gestion régionaux, tant pour l'organisation de leurs émissions propres que pour le choix des relais.

2) Que l'obligation d'émettre ne soit imposée que pour des diffusions d'intérêt strictement national.

3) Que les émissions jugées de nature à irriter les auditeurs ou à les blesser dans leurs convictions, puissent être sur l'avis de l'organisme régional soit supprimées, soit renvoyées à des heures judicieusement choisies par lui.

4) Que le Conseil Supérieur des Emissions soit ramené au rôle consultatif pour lequel il a été créé et qu'il y soit fait place à la représentation des auditeurs.

5) Que le Comité de Coordination soit réellement un organisme de gestion national chargé de l'organisation en toute indépendance des émissions d'ensemble ou de groupes.

6) Qu'en dehors des Présidents des Conseils de Gérance, les auditeurs y soient représentés nationalement au même titre que les autres catégories

7° Que cet organisme national soit appelé à décider après délibération et non pas à entériner les ordres des Ministères ou du Conseil supérieur des émissions, ainsi que cela se pratique dans l'actuel Comité de coordination.

8° Que le produit de la taxe soit entièrement réservé à la radiodiffusion.

9° Que les crédits affectés aux programmes soient uniquement consacrés aux émissions d'ordre général.

10° Que les collectivités ou organismes autorisés à utiliser les antennes pour leur service ou leur propagande aient à rétribuer sur leur budget personnel les artistes et conférenciers employés pour leurs émissions au lieu d'en faire, comme actuellement, supporter toute la charge par le budget de la radiodiffusion.

11° Que la taxe sur les postes à lampes soit réduite de 50 %.

12° Que la taxe sur les postes à galène soit supprimée.

M. Pipart, de son côté, fait adopter le vœu suivant relatif aux parasites :

« L'Association de Radiophonie du Nord souhaite que le service des recherches et de suppression des parasites ne se contente pas de répondre par des lettres pleines de promesses aux réclamations qui lui sont adressées mais qu'il agisse plus efficacement auprès des perturbateurs ».

M. David attire l'attention de l'assemblée sur le fait que la Maison de la Radio va subir prochainement d'importants agrandissements.

L'assemblée a réélu, à l'unanimité, les administrateurs sortants.

La séance a été levée à 12 h. 30.

A l'issue de cette réunion, le Conseil d'administration s'est réuni pour élire son bureau. Ont été élus : président : M. Georges Thibaut ; vice-président : Me Dubois, de Douai, M. Loutte, de Saint-Quentin ; secrétaire général : M. Jean Rougeron ; secrétaire adjoint : M. Raymond Rogé ; trésorier : M. René Armand.

REINS-VESSIE

Leur faiblesse est l'origine fréquente et trop méconnue de malaises et maladies tenaces, de maux de reins et douleurs articulaires. Elle cause une mauvaise élimination d'acide urique. Si vos reins et votre vessie faiblissent, votre sang est mal filtré, vos urines deviennent foncées, rares ou trop abondantes, de mauvaise odeur. Vos reins deviennent de moins en moins perméables, les liquides s'infiltrent dans les tissus, causent les enflures du dessous des yeux et des chevilles. Les Pilules Foster vous délivreront de ces symptômes alarmants. Ayez aussitôt recours à elles ! Plus tard sera peut-être trop tard ! Votre rêve est la santé, les Pilules Foster, rempart contre les maladies si meurtrières des reins et de la vessie, peuvent le réaliser. Tes Phies.

PILULES FOSTER

9313

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE « L'UNION RÉGIONALE DES ASCENDANTS DE GUERRE » A LILLE

L' « Union Régionale des Ascendants de guerre » a tenu une assemblée générale dimanche, à 10 heures, 65, boulevard de la Liberté, à Lille.

M. Baratte présidait l'assemblée, ayant à ses côtés MM. Dewattine, vice-président ; Benoit et Crétel, secrétaires ; Vanagem Doren, trésorier ; Delhaye, vice-président de l'A.G.M.G. ; Brény, etc.

M. Baratte présenta le rapport moral de l'année, adopté à l'unanimité. M. Delhaye assura les ascendants de l'appui de l'A.G.M.G., qui s'est toujours attachée à défendre les droits des ascendants, et en particulier la création d'une indemnité mobile pour le rajustement automatique deux fois par an, des pensions et allocations.

Un ordre du jour fut finalement voté, demandant :

1° L'abolition des mesures restrictives concernant le droit de l'assistance aux vieillards.

2° Celle, tant de fois réclamée, de la condition de fortune.

3° L'octroi aux veufs de la demi-pension qui leur a été retirée.

4° La suppression de la retenue aux hospitalisés.

5° Une allocation journalière permanente en supplément de la trop modeste pension.

6° Réduction des transports nationaux et départementaux.

LES JOURNÉES MÉDICALES DE LA FACULTE LIBRE DE MEDECINE DE LILLE

Les journées médicales de la Faculté Libre de Médecine de Lille se sont terminées hier au milieu d'une grande affluence. Le matin, dans les locaux de la Faculté Libre de Médecine eurent lieu les *conférences* techniques de MM. Marcel Ombrédanne, sur le traitement opératoire du vertige ; de M. Louis Ombrédanne, membre de l'Académie de Médecine de Paris, sur les hermaphrodites.

A 12 h., dans les salons de l'Hôtel Académique, eut lieu une réception par Mgr Lesne, recteur des Facultés Catholiques. Cette réception fut suivie d'un banquet servi dans les salons de « Lille-Réceptions », 23, boulevard de la Liberté, banquet intime présidé par M. Lepoutre, doyen de la Faculté Libre de Médecine. Deux discours furent prononcés par MM. Lepoutre et Louis Ombrédanne, membre de l'Académie de Médecine de Paris.

FORCE VIRILE

RETROUVEZ LA JEUNESSE SEXUELLE

C'est maintenant possible grâce à la récente découverte des fonctions des GLANDES ENDOCRINES, des relations étroites de leurs sécrétions et de l'interréaction des HORMONES les unes sur les autres sur la SANTÉ et l'ÉQUILIBRE VITAL.

Les symptômes de vieillissement précoce, impuissance, neurasthénie, fatigue cérébrale, perte de mémoire, lassitude générale, etc., sont supprimés grâce à l'absorption, en dragées, d'hormones prélevées sur des animaux jeunes.

Les derniers travaux scientifiques ont montré que ces hormones équivalaient à un apport de sérum humain jeune.

Documentez-vous et demandez la notice médicale sur les fonctions glandulaires, à l'INSTITUT d'ENDOCRINOTHÉRAPIE, 38 rue d'Alsace-Lorraine, Malakoff (Seine), ainsi que l'envoi discret d'un échantillon de dragées.

Dépôt : Grande Pharmacie Nouvelle, rue de Béthune à LILLE. 9472

CHEZ LES « ROSATI DE FRANCE »

Leur prochaine séance, précédée d'un banquet, aura lieu, 29, avenue Mac-Mahon, le 12 mai ; elle sera consacrée à fêter la cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur du Directeur général des Beaux-Arts, M. Georges HUISMAN, originaire de **Valenciennes.** Au cours de cette réunion, trente artistes peintres septentrionaux offriront à leur éminent compatriote un album renfermant une œuvre de chacun d'eux.

C'est le dimanche 12 juin que sera célébrée à Fontenay-aux-Roses la fête traditionnelle des Roses, au cours de laquelle seront couronnés Mme Clément-Carpeaux, statuaire, fille du grand Carpeaux, et le poète Louis Mireau, secrétaire de la Société des Poètes Français.

Il convient de rappeler aux poètes et artistes septentrionaux que le délai pour la remise de leurs œuvres en vue des Concours rosatiques expire le 15 mai. (Adresser les œuvres à M. Maurice Bicking, secrétaire général des Rosati de France, 3, rue Anatole-de-la-Forge, Paris, 17e).

9526

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Lillers, 7. — Beurre, 7 à 8 fr. la livre ; œufs, 15 fr. les 26 ; poulets, 35 à 55 fr. la couple ; 7.50 la livre; poules, 33 à 48 fr. la couple ; 5.50 la livre ; pigeons, 8 à 14 fr. la couple ; lapins, 10 à 30 fr. la pièce ; 4 fr. la livre ; canards, 32 à 38 fr. la couple ; canards de Babarie, 48 à 50 fr. la couple ; 5.50 la livre ; oies, 36 à 40 fr. la pièce ; pommes de terre, 1.25 le kil. ; nouvelles, 3 fr. le kil.

A Auxi-le-Château, 7. — Grains. — Aux 100 kilos : Blé, 193 fr. ; avoine, 115 fr. ; orge, 150 fr. ; seigle, 135 fr. ; maïs, 150 fr.

Denrées. — Beurre, 9 à 9.50 la livre ; œufs, 13 fr. le quarteron.

Volailles. — *Poulets, 18 à 22 fr. pièce* ; poules, 16 à 22 fr. pièce ; canards ordinaires, 16 à 18 fr. pièce ; canards de barbarie, 18 à 25 fr. pièce ; pigeons, 8 à 10 fr. la couple ; oies, 40 à 50 fr. pièce ; lapins, 10 à 25 fr. pièce suivant grosseur.

Légumes. — Pommes de terre vieilles, 0.50 le kil. ; nouvelles, 1.75 à 2 fr. la livre, choux-fleurs, 3.50 à 5 fr. pièce.

A Saint-Omer, 7. — Beurre, 15 à 16 fr. le kilo ; œufs, 15 à 16 fr. les 26 ; poules, 36 à 44 fr. la couple ; poulets 40 à 50 fr. la couple ; canards, 26 à 32 fr. la couple ; pigeons 9 à 11 fr. la couple ; lapins 13 à 26 fr. la pièce.

A Calais, 7. — Voici les principaux cours relevés hier sur le marché de la place d'Armes : beurre 19 fr. le k. ; œufs, 16 fr. les 26 ; poules, poulets, poulettes, 50 à 60 fr. les deux ; pigeons 16 à 18 fr. les deux ; lapin 17 fr. le kilo ; pommes de terre 1 fr. le kilo ; nouvelles 3 fr. le kilo; carottes 3.50 le kilo ; navets, 0.50 la livre ; choux-fleurs, 1 à 3 fr. pièce.

PAGÉOL

tarit la blennorragie, assouplit la prostate, décongestionne et cicatrise les muqueuses des voies urinaires.

Communication à l'Académie de Médecine

Toutes pharmacies ou Ets Chatelain, 2, Rue de Valenciennes, Paris

9402

A Valenciennes. — La Bourse. — Cote officielle du 7 mai. — Sucre blanc N° 3 mai, 292 fr. ; 3 d'octobre, 292 fr. 50 ; farines, 273 fr. les 100 kilos ; seigles, 140 fr. le s100 kilos ; escourgeons, 155 fr. les 100 kilos ; avoines, 126 fr. les 100 kilos ; paille de blé, 27 fr. Au 6 mai il y avait 30.715 sacs de sucre blanc aux Entrepôts de Valenciennes.

D
Imp. du Réveil du Nord
186, rue de Paris, Lille.
Le Gérant : Emile GEST

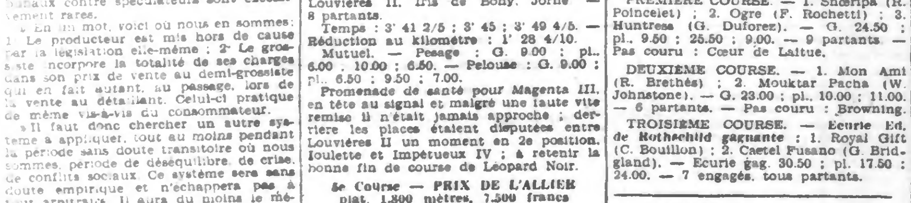

70

— En témoignage de soumission... ou mieux d'accord, voulez-vous me remettre ce petit poignard dont si souvent vous m'avez menacé de vous frapper lorsque je renouvelais mes protestations de dévouement ?

Solange eut un mouvement de recul. Le marquis insista

— N'oubliez pas votre engagement solennel.

La captive fit un violent effort sur elle-même et tira de son corselet un stylet à la lame aiguë.

Savelli s'en empara, et le contemplant un instant :

— Voilà donc ce maudit joujou qui établissait entre nous une barrière mortelle !... De même qu'autrefois le doge jetait à la mer la bague qui scellait ses fiançailles avec elle, les flots vont être la tombe de cette arme qui me séparait de vous, signora.

Et se dirigeant vers une fenêtre, le marquis glissa l'arme entre les grillages. On entendit au dehors, dans le silence de la nuit, un vague clapotis. Et ce fut tout.

Savelli revint à Solange.

Celle-ci lui dit :

— Vous venez d'accomplir là, Monsieur, un geste symbolique, comme celui du doge. Ne craignez-vous pas que ce poignard, jeté dans les flots, ne consacre aussi vos fiançailles avec la mer ?

Le marquis pâlit légèrement. Cependant il se maîtrisa et haussa les épaules.

— Ce ne serait pas payer trop cher mes fiançailles avec vous, belle donna !

Il s'approcha de Solange.

Il tenait enfin, désarmée, celle qui par sa résistance avait attisé en lui l'amour le plus désordonné.

Il regarda l'heure et pensa : « C'est le moment où Chavannes tombe sous le coup de mes hommes. »

Au même moment une musique voilée monta dans le silence et une voix d'enfant chanta, accompagnée des accords d'une guitare et d'un bruit de castagnettes :

« Naca amor come planta
« En al corazon
« El corino larriega
« La seca del rigor. »

« L'amour naît dans le cœur
« Comme une plante
« Que l'affection arrose
« Et que dessèche la rigueur. »

Solange avait frémi.

Elle venait de reconnaître la voix de son enfant, de sa Claudine...

En ce moment les regards de Savelli tombèrent sur un médaillon que la jeune femme portait au cou et qui s'était ouvert. On y voyait le portrait d'un vieillard en uniforme de général français

Savelli, immobilisé, regardait comme fasciné.

— Qui est cet homme ? demanda-t-il enfin d'une voix comme assourdie par une violente angoisse.

— C'est mon père.

— Votre père... Son nom ?

— Le général Miramont.

— Le général Miramont, répéta-t-il, vous dites que c'est votre père ?

— Ne le savez-vous pas ?

— Non, hélas ! je vous connais sous le nom de Solange Chavannes et jamais vous ne m'avez permis de vous interroger sur votre passé de jeune fille.

Il avait détourné la tête et bégayait, comme en proie à l'affolement.

— Malédiction ! Malédiction ! Me serais-je jamais douté...

Solange, surprise au plus haut point de ce changement d'attitude, regardait le marquis.

— Connaissez-vous le général Miramont ? demanda-t-elle enfin.

Le marquis qui s'était un instant affalé dans un fauteuil, se redressa et, fixant sur la jeune femme un regard de feu.

— Malédiction ! répéta-t-il. Le général Miramont était mon père... et vous, vous Solange... vous êtes ma sœur !

Il se fit, entre les deux personnages de cette scène pathétique, un silence effrayant.

Les paroles du marquis avaient été une révélation pour Solange.

La jeune femme se souvenait de la lettre jadis envoyée par la sorcière Irga, dans laquelle celle-ci déclarait avoir mis au monde un enfant du sexe masculin né des œuvres du général Miramont

Et cet enfant, elle le comprenait maintenant, c'était le marquis Savelli, son tortionnaire, l'homme qui avait brisé sa vie, ravi ses enfants, anéanti son foyer, tué son honneur !

Le marquis Savelli n'était pas moins atterré qu'elle.

Ainsi donc, Solange, la femme qu'il avait si follement aimée, celle pour qui il avait commis les pires infamies, la femme pour la possession de laquelle il était prêt au meurtre, celle qu'enfin il tenait à sa merci, après avoir brisé les dernières barrières, c'était sa sœur !

Désormais, entre eux se dressait un nouveau rempart, infranchissable celui-là : le lien de leur parenté directe. Marcus Savelli et Solange Miramont étaient les enfants d'un même père !

Tout l'échafaudage patiemment échafaudé par le marquis avec l'aide de Cléo Cresco, s'était effondré en un instant... Il n'en restait rien.

Désormais Solange était sacrée pour Savelli !

Encore sous le coup de l'émotion qui venait de le frapper, il essayait de réfléchir sur le parti à prendre.

Que faire de Solange ?

Et des enfants qui étaient ses neveux ?...

On ne change pas de vie en une seconde, et pas davantage de personnalité.

Le marquis fut soudain tiré de ses réflexions par de brèves sonneries qui résonnèrent à trois reprises différentes.

C'était le signal convenu avec ses hommes, avec les bandits qui avaient été chargés de tuer Chavannes et le compagnon de celui-ci.

La besogne était donc terminée !

Après avoir voulu épouser sa sœur, Savelli était devenu assassin de son beau-frère.

Le misérable se leva et, titubant, quitta la salle des ancêtres, tandis que Solange le regardait avec une stupeur mêlée d'effroi. A ce moment, sur l'ordre de la vieille duègne, les deux petits entonnaient de nouveau la romance espagnole, accompagnée de la musique de la guitare et du bruit des castagnettes :

« Pansamiento que vuela
« Mas que las aves
« Llevole ese suspire
« A quen tu sabies. »

« Pensée, toi qui voles
« Plus vite que l'oiseau,
« Porte ce souvenir
« A celle que tu sais. »

XXVI

L'ÉPOUX DE LA MER

La triple sonnerie entendue par le marquis Savelli décelait bien le retour de Cappello et de Rienzi.

Ceux-ci revenaient effarés.

Dès leur entrée, ils demandèrent à voir le maître. Des événements imprévus de la plus haute importance, s'étaient produits.

Ils furent aussitôt introduits dans le cabinet de travail du marquis.

Celui-ci les attendait du reste impatiemment.

Lorsqu'il les vit paraître tous deux, le visage défait, il pressentit qu'un danger imminent le menaçait.

Il pâlit et demanda d'une voix qu'il tentait d'affermir :

— Que se passe-t-il donc ?

— Chef, dit Rienzi, il faut fuir sans tarder.

— Pourquoi ?

— Toute la police de Venise est sur pied.

— En quoi sommes-nous menacés ? Avez-vous tué Chavannes et son compagnon ?

— Non.

— Per bacco !

— Nous n'aurions pu le faire, chef. Lorsque nous sommes arrivés au « Lion d'Or », nous avons appris que les deux Français avaient quitté l'hôtel une heure auparavant.

— Il fallait attendre. Peut être allaient-ils rentrer.

— C'est ce que nous comptions faire. Mais l'hôtel a été envahi par des policiers. Or, parmi eux, savez-vous qui nous avons vu ?

— Non.

— Les deux limiers français que j'ai vu abattre sous mes yeux, à coups de revolver.

Le marquis s'était levé, en reculant du pied son fauteuil.

— Que dis-tu, Rienzi ?

— J'ai vu les deux policiers français parmi leurs collègues de Venise.

— Ils n'ont donc pas été tués comme tu me l'as affirmé ?

— Chef, je n'y comprends rien. Je les ai vus tomber tous les deux, sous les balles. Par quel prodige diabolique sont-ils vivants ? Je me le demande.

— Tu as été abusé par une ressemblance.

(A suivre).